

Séance publique du 22 décembre 2003

Délibération n° 2003-1606

commission principale : proximité, ressources humaines et environnement

objet : **Définition des programmes d'actions à mener dans le domaine de l'assainissement en 2004, dans le cadre des autorisations de programmes globalisées - Individualisation de ces autorisations de programme globalisées à partir de l'autorisation de programme AP12 et 120 Assainissement - Programmes d'acquisition de matériels mobiliers véhicules - Autorisation de programme globalisée 0119 - Programme de travaux sur bâtiments divers - Autorisation de programme globalisée 0120 - Programme de travaux sur stations d'épuration - Autorisation de programme globalisée 0121 - Programme de travaux sur réseaux divers de proximité et stations de relèvement - Autorisation de programme globalisée 0122 - Programme de travaux sur branchements pour tiers - Autorisation de programme globalisée 0123**

service : Direction générale - Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 2 décembre 2003, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le présent rapport a pour objet, dans le cadre du processus décisionnel communautaire, de proposer l'individualisation pour 2004, de l'autorisation de programme globale assainissement en autorisations de programme globalisées après avoir, pour chaque opération globalisée, arrêté le programme prévisionnel des actions à mener pour cette année.

Autorisation de programme globalisée 0119 - Acquisition de matériels, mobiliers et véhicules

- proposition d'individualisation à partir de l'autorisation de programme globale assainissement, en dépenses : 1 415 000 € HT.

Cette individualisation est proposée pour l'acquisition des matériels, mobiliers et outillages destinés à l'aménagement et à l'équipement des différents bureaux, sites d'exploitation, subdivisions territoriales et des véhicules lourds et légers du service selon le programme prévisionnel suivant :

- matériels, mobilier, outillage : 435 000 € HT selon le détail ci-dessous :

. matériels et mobilier destinés aux différents sites d'exploitation et ateliers réseaux et la métrologie 175 000 € HT, aux ateliers et bureaux des stations d'épuration 80 000 € HT, au laboratoire assainissement 80 000 € HT,

. matériels et mobilier destinés à l'équipement des locaux dans l'immeuble le CLIP et des subdivisions territoriales : 40 000 € HT,

. matériels spécifiques de sécurité (casques, détecteurs de gaz, balisages...) : 60 000 € HT,

- véhicules lourds et légers : 980 000 € HT selon le détail ci-dessous :

. véhicules lourds : acquisition de deux combinés hydrocureurs pour interventions d'urgence et sur réseaux de petits diamètres : 450 000 € HT,

. véhicules légers : une prévision d'achat de trois véhicules berlines, sept véhicules entreprise type deux portes, cinq camionnettes d'intervention, huit véhicules fourgonnettes et trois véhicules bennes pour l'exploitation, pour un montant total de 500 000 € HT,

. aménagement spécifique des véhicules d'intervention et fourgons pour un montant de 30 000 € HT.

Ces acquisitions accompagnent les évolutions de parc liées au projet de service et aux nécessités de renouvellement du parc existant.

Autorisation de programme globalisée - 0120 - Bâtiments divers

- proposition d'individualisation à partir de l'autorisation de programme globale - assainissement en dépenses : 610 000 € HT.

Cette individualisation est proposée sur la base du programme de travaux prévisionnel suivant :

- réalisation d'un garage sur le site de la station d'épuration à Fontaines sur Saône et de divers aménagements des locaux liés au projet de service sur les stations d'épuration pour 200 000 € HT,
- aménagement de la subdivision territoriale "est" centre à Rillieux la Pape pour 160 000 € HT, diverses interventions sur bâtiments d'exploitation pour 70 000 € HT, diverses interventions sur autres subdivisions et ateliers pour 130 000 € HT,
- réaménagement des bureaux, immeuble Le CLIP pour 50 000 € HT.

Autorisation de programme globalisée 0121 - Stations d'épuration

- proposition d'individualisation à partir de l'autorisation de programme globale assainissement en dépenses : 1 820 000 € HT, soit en charge nette 1 320 000 HT, compte tenu de 500 000 € HT d'aides prévisionnelles de l'Agence de l'eau.

Cette individualisation est proposée sur la base du programme prévisionnel d'acquisition et de travaux suivants :

- fourniture et renouvellement de matériels spécifiques installés dans les stations d'épuration communautaires. La dépense prévisionnelle au titre de ces acquisitions de matériels (pompes, échelles, garde-corps, dégrilleurs, vannes, automates...) est estimée à 620 000 € HT.

Selon le détail suivant :

- . 420 000 € HT au titre des renouvellements de matériels à l'usine à Saint Fons dans le cadre des engagements de renouvellement prévus au marché pour l'exploitation de la station,
- . 200 000 € HT au titre des sept autres stations d'épuration communautaires situées à Pierre Bénite, Fontaines sur Saône, Neuville sur Saône-Fleurieu sur Saône, Meyzieu, Jonage, Saint Germain au Mont d'Or, Dardilly-Limonest.
- diverses études préalables à la réalisation de travaux sur l'ensemble des stations communautaires pour 100 000 € HT,
- des travaux d'amélioration dans les stations d'épuration pour 1 100 000 € HT, dont :
 - . 150 000 € HT pour la station à Pierre Bénite,
 - . 340 000 € HT pour la station d'épuration à Saint Fons pour l'aménagement et la sécurisation du circuit de visites, et la maîtrise d'œuvre préalable au traitement des fumées,
 - . 610 000 € HT pour les autres stations, selon le détail suivant :
 - . améliorations ponctuelles diverses,
 - . mise en place de centrifugeuses à Meyzieu et Fontaines sur Saône,
 - . rénovation des décanteurs et vanne régulatrice à Meyzieu,
 - . mise en place de portails automatiques - sécurisation à Fontaines sur Saône et Meyzieu,
 - . réfection des enrobés à la station à Saint Germain au Mont d'Or.

Autorisation de programme globalisée - 0122 - Réseaux divers et relèvements

- proposition d'individualisation à partir de l'autorisation de programme globale assainissement, en dépenses : 12 000 000 € HT, soit en charge nette 9 000 000 € compte tenu de 3 000 000 € de recettes à provenir de tiers et de l'Agence de l'eau et de mouvements d'ordre.

Cette individualisation est proposée sur la base du programme d'actions, d'acquisitions et de travaux suivant :

Pour les réseaux :

- versement de subventions par la Communauté urbaine pour l'assainissement des voies privées et mouvements pour l'intégration au patrimoine communautaire des réseaux subventionnés - dépenses : 80 000 € HT et recettes : 100 000 € HT,

- acquisition de dispositifs de fermeture des réseaux d'assainissement et divers matériels intégrés aux réseaux (échelles, matériels, vannes) et équipements de métrologie : 900 000 € HT,

- études, diagnostics, études et travaux préalables à la réalisation de construction ou d'amélioration des réseaux, à la mise en place de l'autosurveillance : 390 000 € HT,

- construction de stations de mesure en réseau et récolement des réseaux existants : 900 000 € HT,

- extension, réhabilitation, renouvellement et amélioration de l'exploitation dans le cadre du programme annuel de proximité.

Ce programme prévisionnel d'un montant de 9 000 000 € HT a été élaboré afin d'équilibrer dans le cadre des investissements réalisés, la création de réseaux nouveaux (28 %), la rénovation et réhabilitation des réseaux existants (67 %) et de consacrer (5 %) des dépenses à des adaptations destinées à améliorer la sécurité et les conditions d'exploitation des réseaux existants.

Programme prévisionnel : travaux sur réseau de proximité assainissement		
Commune	Adresse	Objet
territoire communautaire		assainissement collectif en zones U
territoire communautaire		aide à exploitation
territoire communautaire		travaux pour participation
territoire communautaire		campagnes de renouvellement de branchements
territoire communautaire		complément de financement programme 2003
Lyon 3°	rue Général Mouton Duvernet	construction de 270 mètres diam 800 mm
Lyon 8°	rue Général André (Viviani à la place Général André)	construction de 60 mètres diam 400 mm
Lyon 3°	rue Girié angle Route de Genas	réhabilitation de 30 mètres diam 500 mm
Lyon 7°	rue Creuzet (de Montesquieu à Saint Michel)	construction de 50 mètres T180
Saint Fons	rue Danièle Casanova	réhabilitation de 215 mètres diam 400 mm
Lyon 6°	quai Général Sarrail (de Vauban à Lafayette)	réhabilitation de 165 mètres T210
Vénissieux	avenue Charles de Gaulle	réhabilitation de 60 mètres T200
Lyon 6°	rue Professeur Weill (Sèze à Cuvier)	réhabilitation de 150 mètres T210
Lyon 6°	boulevard Anatole France	réhabilitation de 100 mètres T180
Villeurbanne	cours Tolstoï	réhabilitation de 460 mètres diam 180 mm
Villeurbanne	rue Mauvert	réhabilitation de 80 mètres diam 400 mm
Vaulx en Velin	rue de la Cité de la Rive	réhabilitation de 200 mètres diam 300 mm
Meyzieu	rue de la République (Gonon à Gambetta)	réhabilitation de 390 mètres diam 600 mm
Meyzieu	VN 15 rue Louis Saulnier	construction de 280 mètres diam 500 mm
Bron	rue Claude Delaigue	réhabilitation de 420 mètres A210
Chassieu	rue de la Valla - impasse de la Valla	réhabilitation de 110 mètres diam 600 mm
Corbas	rue des Roses	construction de 320 mètres diam 400 mm
Feyzin	chemin de Barbesi	réhabilitation de 80 mètres diam 600 mm
Saint Priest	boulevard François Reymond	réhabilitation de 240 mètres diam 500 mm

Saint Priest	grande rue	réhabilitation de 240 mètres diam 400 mm
Saint Priest	route de Toussieu	construction de 300 mètres diam 400 mm
Saint Priest	rue Gallilée	construction de 150 mètres diam 400 mm
Solaize	rue du Cimetière	construction de 150 mètres diam 300 mm
Caluire et Cuire	quai Charles Senard	construction de 350 mètres diam 300 mm
Fontaines sur Saône	rue Vignet Trouvé	réhabilitation de 150 mètres diam 400 mm
Montanay	chemin de la Tour	construction de 240 mètres diam 300 mm
Neuville sur Saône	rue Marie-Thérèse Prost	réhabilitation de 150 mètres diam 600 mm
Lyon 1er	rue de Flesselles - rue du Bon Pasteur	reconstruction de branchements
Rillieux la Pape	chemin des Martyrs	construction de 60 mètres diam 300 mm
Sathonay Camp	avenue Félix Faure	réhabilitation de 250 mètres diam 500 mm
Montanay	rue des Sources	construction de 180 mètres diam 300 mm
Lyon 4°	rue Richan	réhabilitation de T 180 - radier 120 mètres
Cailloux sur Fontaines	chemin des Epinettes	construction de 80 mètres diam 300 mm
Lyon 4°	rue Janin	réhabilitation de 140 mètres diam 400 mm
Lyon 4°	rue Perron	réhabilitation de 130 mètres diam 500 mm
Rillieux la Pape	avenue de l'Europe (Bruxelles)	réhabilitation de 140 mètres diam 250 mm
Dardilly	chemin de la Beffe	construction de diam 300 mm
Collonges au Mont d'Or	rue du Vieux Collonges	construction de 110 mètres diam 2 500 mm
Saint Germain au Mont d'Or	chemin du Marnay	construction de 850 mètres diam 250 mm
Saint Didier au Mont d'Or	route de Limonest	construction de 160 mètres diam 300 mm
Lyon 9°	rue Simandon	réhabilitation de 110 mètres diam 500 mm
Lyon 9°	quai Sédaillant	réhabilitation T180
Collonges au Mont d'Or	chemin des Grandes Balmes	réhabilitation de 180 mètres diam 600 mm
Charbonnières les Bains	chemin des Grandes Bruyères	réhabilitation de 300 mètres diam 500 mm
Craponne	rue de la Tourette	construction de 200 mètres diam 300 mm
Irigny	place Croix Jaune - rue Bézange la Petite	réhabilitation de 100 mètres diam 400 mm
Irigny	Rue de Presle	Construction de 100 mètres diam 300 mm
La Mulatière	balme de Fontanières	réhabilitation (+ aide à exploitation) mise aux normes du réseau
Marcy l'Étoile	route de Sain Bel - avenue Jean Collomb	réhabilitation de 250 mètres diam 600 mm
Oullins	rue Edouard Vaillant	réhabilitation de 250 mètres diam 300/400
Pierre Bénite	rue des Martyrs	réhabilitation de 280 mètres diam 150 mm
Sainte Foy lès Lyon	collecteur Razes	réhabilitation T 150
Saint Genis Laval	place Barnoud	aide à exploitation
Saint Genis les Ollières	rue Sartoretti	réhabilitation de 300 mètres diam 300 mm
Tassin la Demi-Lune	rue du 8 mai 1945 (Marin-Cerisiers)	réhabilitation de 150 mètres diam 600 mm
Vernaizon	liaison Condamines-Gaupières	réhabilitation de 100 mètres diam 300/400 mm

Pour les stations de relèvement :

- construction, équipement et amélioration des stations de relèvement situées sur les réseaux selon le détail prévisionnel suivant :

- . études et travaux préparatoires : 80 000 € HT,
- . acquisition de matériel et équipements : 70 000 € HT,
- . construction et améliorations diverses sur l'ensemble des stations : 580 000 € HT, dont :
 - . réalisation d'une nouvelle station rue Méliès à Chassieu,
 - . rénovation électricité et dégrillage - station à Montaberlet,
 - . mesure de débit - rénovation vanne et dégrilleur - station à Serin,
 - . rénovation électricité et génie civil - station à Tassin la Demi Lune,
 - . remplacement automate - station à la Berthaudière.

Autorisation de programme globalisée 0123 - Branchements et comptes pour tiers

- proposition d'individualisation à partir de l'autorisation de programme globale assainissement en dépenses : 3 660 000 € HT.

Cette individualisation est proposée pour la réalisation des travaux pour le compte de tiers pour la construction des branchements à l'égout public, le renouvellement ponctuel des raccordements existants et l'acquisition des dispositifs de fermeture de ces ouvrages.

Un programme détaillé de ces interventions ne peut être établi puisqu'il s'agit, pour la Communauté urbaine de répondre à la demande de raccordement des riverains à raccorder au cours d'une année au réseau existant. Selon les années, une moyenne de 1 000 interventions de ce type sont commandées par les tiers et réalisées par la Communauté urbaine pour leur compte.

Circuit décisionnel : ce dossier a reçu l'avis favorable du pôle environnement le 2 décembre 2003 et celui du Bureau restreint le 8 décembre 2003 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission proximité, ressources humaines et environnement ;

DELIBERE

1° - Accepte le rapport qui lui est soumis et les propositions de programmes prévisionnels d'actions proposés pour les autorisations de programmes globalisées suivantes :

- matériels, mobiliers et véhicules,
- bâtiments divers,
- stations d'épuration,
- réseaux divers et relèvements,
- branchements et comptes pour tiers.

2° - Décide des individualisations suivantes d'autorisation de programme à partir de l'autorisation de programme globale - 12 assainissement en dépenses et 120 en recettes, selon le détail suivant :

- autorisation de programme globale 0119 - matériels -	en dépenses	1 415 000 € HT (AP 12)
- autorisation de programme globale 0120 - bâtiments -	en dépenses	610 000 € HT (AP 12)
- autorisation de programme globale 0121 - stations d'épuration	en dépenses	1 820 000 € HT (AP 12)
	en recettes	500 000 € (AP 120)
	charge nette	1 320 000 €
- autorisation de programme globale 0122 - réseaux relèvement	en dépenses	12 000 000 € HT (AP 12)
	en recettes	3 000 000 € (AP 120)
	charge nette	9 000 000 €
- autorisation de programme globale 0123 - branchements	en dépenses	3 660 000 € HT (AP 12)

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,